



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du jeudi 24 octobre 2024

N° 02 – D. 24.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre octobre à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Yassine LAKHNECH, président de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour :

2. Election de vice-présidents fonctionnels

Membres présents : LAKHNECH Yassine, BARRIERE Florian, GAUSSIER Éric, PLANUS Emmanuelle, PROTASSOV Konstantin, SAMUEL Karine, THIBAUT Pierre, ADAM Véronique, BERNARD Marie-Julie, DANJEAN Vincent, MANDIL Guillaume, MONDET Julie, QUINTON Jean-Charles, WEST Caroline, CANTAROGLOU Frédéric, DELABALLE Anne, FIBRANE Ahmed, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, VAN DER HEIJDE Caroline, DOULAT Léonce, KETFI Bilal, ROSSI Robinson, SAKPA Samuel, TASSIGNY Axel, CORVAISIER Bénédicte, BOLZE Catherine, LABRIET Pierre, TRONTIN-BERTHAUD Sophie, DESPREZ Frédéric, COLL Jean-Luc, FEIGNIER Bruno, SIMIAND Marie-Christine, DASTARAC Marie.

Membres représentés : GERRY-VERNIERES Stéphane (donne procuration à GAUSSIER Éric), PODEVIN Florence (donne procuration à BARRIERE Florian), BERTHAUD Pierre (donne procuration à MANDIL Guillaume), BERGOT Anouk (donne procuration à BERNARD Marie-Julie), DUJEU Ambre (donne procuration à KETFI Bilal), DARAGON Nicolas (donne procuration à BOLZE Catherine), BOISTARD Pascal (donne procuration à DESPREZ Frédéric), MAÛR Anne-Marie (donne procuration à PROTASSOV Konstantin).

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'UGA et en particulier l'article 27,

Considérant que Monsieur LAKHNECH Yassine, président de l'UGA, propose les candidatures suivantes :

- Madame BERTONECHE Caroline au poste de vice-président en charge des relations internationales,
- Monsieur COURTOIS Hervé au poste de vice-président en charge de l'appui au pilotage, des projets structurants et du patrimoine ;

Considérant que les candidats ont été invités à se présenter et à répondre aux questions des administrateurs ;

Considérant qu'à l'issue de ce débat, il a été procédé à un vote à bulletin secret ;

Considérant que la majorité requise est la majorité des suffrages exprimés ;

Le résultat du scrutin est le suivant :

- 1) Pour Madame BERTONECHE Caroline au poste de vice-président en charge des relations internationales :

Membres en exercice	42
Membres présents	34
Membres représentés	8
Nombre de votants	42
Pour	22
Contre	19
Abstention	1

Au regard des votes, Madame BERTONECHE Caroline est élue vice-présidente en charge des relations internationales de l'Université Grenoble Alpes à la majorité des membres présents et représentés du conseil d'administration.

- 2) Pour Monsieur COURTOIS Hervé au poste de vice-président en charge de l'appui au pilotage, des projets structurants et du patrimoine :

Membres en exercice	42
Membres présents	34
Membres représentés	8
Nombre de votants	42
Pour	22
Contre	19
Abstention	1

Au regard des votes, Monsieur COURTOIS Hervé est élu vice-président en charge de l'appui au pilotage, des projets structurants et du patrimoine de l'Université Grenoble Alpes à la majorité des membres présents et représentés du conseil d'administration.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Publié le : 10/12/2024

Transmis au Rectorat le : 10/12/2024

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 24 octobre 2024

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur général des services,
Jérôme PARET

Pour le Président
et par délégation
Le Directeur général des services
Jérôme PARET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.